

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_ 0087

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE DU VENDREDI 26 JUIN 2020,
L'an deux mille vingt, le vendredi 26 juin 2020, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 juin 2020, s'est assemblé au lieu exceptionnel, salle du COSOM (Centre Omnisport Municipal), 30 Cours des Roches à Noisiel, sous la présidence de **M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.**

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, Mme JEGATHEESWARAN, M. DUJARDIN DRAULT, Mme NEDJARI, M. TIENG, Mme SABOUNDJIAN, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme TROQUIER, M. RATOUCNIAK, Mme VICTOR-LE ROCH, M. DUMONT, Mme VISKOVIC, M. FONTAINE, Mme NATALE, M. BRICOGNE, Mme CAMARA - SAKHO, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, Mme ROTOMBE, M. ABOUDOU, Mme DAGUILLANES, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI, M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, Mme PERRIN, M. CHAVANCE, M. DRAME, Mme PERUGIEN.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU REPRÉSENTÉS :

M. Aboudou, qui a donné pouvoir à M. Tieng jusqu'à son arrivée à 19 h 20

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme NATALE

Arrivée de M. Aboudou à 19 h 20, avant l'examen du point 2 de l'ordre du jour
Sortie de Mme Safi lors du vote du point 10 de l'ordre du jour
Sortie de M. Chavance lors du vote du point 28 de l'ordre du jour

Point 16 : Arrêté du Compte Administratif de l'exercice 2019

- suite DEL2020_ **0087**
portant Arrêté du Compte Administratif de l'exercice 2019(2)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le rapport d'orientations budgétaires 2019,

VU la délibération du Conseil Municipal du 8 février 2019 prenant acte de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2019,

VU l'approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'arrêté du Compte Administratif 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance 29 mars 2019,

VU l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'adoption du Budget Primitif 2019 (intégrant la reprise des résultats de l'exercice 2018 ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement de l'exercice 2018), par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'adoption de la Décision Modificative n° 1 du budget 2019 (ajustements du budget 2019) par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 juin 2019,

VU l'adoption de la décision modificative n° 2 du budget 2019 (ajustements du budget 2019) par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 novembre 2019,

VU le rapport d'orientations budgétaires 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2019 prenant acte de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2020,

VU l'adoption du Budget Primitif 2020 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 24 janvier 2020,

VU l'approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 juin 2020,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2019 de la commune, portant sur son Budget Principal, établi par l'ordonnateur, Maire de Noisiel, Monsieur Mathieu VISKOVIC, faisant apparaître les éléments suivants :

- suite DEL2020_ 0087

portant Arrêté du Compte Administratif de l'exercice 2019(3)

Exécution du budget et résultats globaux de clôture de l'exercice 2019

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes			
Excédent reporté 2018		290 860,03	290 860,03
Réalisations 2019	12 545 984,89	23 950 696,92	36 496 681,81
Total	12 545 984,89	24 241 556,95	36 787 541,84
Dépenses			
Déficit reporté 2018	1 188 097,24		1 188 097,24
Réalisations 2019	11 844 937,35	23 151 386,84	34 996 324,19
Total	13 033 034,59	23 151 386,84	36 184 421,43
Résultats globaux de clôture 2019	- 487 049,70	1 090 170,11	603 120,41

Restes à réaliser 2019 à reporter en 2020

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser 2019 à reporter en 2020	212 511,88	693 972,79	481 460,91

CONSIDÉRANT la conformité des résultats globaux de clôture du Compte Administratif 2019 avec ceux du Compte de Gestion 2019,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 15 juin 2020,

ENTENDU l'exposé de M. Ratouchniak, adjoint au Maire, chargé des Finances, des Marchés Publics, de la Vie des quartiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS QUE MONSIEUR MATHIEU VISKOVIC, MAIRE EN EXERCICE, SE SOIT RETIRÉ, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À 30 VOTES POUR ET 3 ABSTENTIONS

ARRÊTE le Compte Administratif de l'exercice 2019.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télérecours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Transmis au représentant de l'Etat le
Publié au RAA le

30 JUIN 2020

30 JUIN 2020

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET 2019

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A _____ NOISIEL _____ le 26 juin 2020

Le Maire,

Voté par le Conseil Municipal,

A _____ NOISIEL _____ le 26 juin 2020

Les Membres du Conseil Municipal,

VISKOVIC Mathieu 

TRIEU Du Hon 

TIENG Sithal 

RAJAONAH Valérie 

NEDJARI Madhia 

ROSENMANN Michel 

FONTAINE Alain 

ABOUDOU Mohamed 

TROQUIER Corinne 

DAGUILLANES Lydie 

RATOUCHNIAK Patrick 

NOTE Yvon 

JEGATHEESWARAN Chirani 

JULIAN Patricia 

DUMONT Olivier 

TATI Yvon 

SABOUNDJIAN Magaly 

NAMUJIMBO SAFI Vanessa 

MAYOULOU NIAMBA Miéri 

BEGUE Gérard 

DUJARDIN DRAULT Nicolas 

MONIER Marie-Rose 

VISKOVIC Douniazadde 

BOUTET Emmanuel 

CAMARA - SAKHO Massogbe 

CHAVANCE Gaël 

ROTOMBE Claudine 

DRAME Marcus 

VICTOR - LE ROCH Carline 

PERUGIEN Laëtitia 

NATALE Pascale 

RENIER Florence 

BRICOGNE Florian 

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture
 le 30 JUIN 2020 et de la publication, le 30 JUIN 2020

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de pouvoirs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES :
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstentions : 3
 Date de convocation : 18/06/2020

A NOISIEL, le 30 JUIN 2020

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC

